

## **ARRETS DE TRAVAIL : MANIFESTE DES DELINQUANTS STATISTIQUES**

**« Chaque année, des dizaines de milliers de médecins rédigent des arrêts de travail. Ils le font dans des conditions difficiles en raison de la manipulation des chiffres d'arrêts injustifiés opérée par les caisses d'assurance maladie, et de l'utilisation politique qui en est faite.**

**On fait le silence sur ces dizaines de milliers de médecins, ou si l'on en parle, c'est pour les accuser.**

**Je déclare que je suis l'un d'eux.**

**Je déclare avoir arrêté des patients dont l'état de santé rendait le maintien au travail impossible ou dangereux pour leur santé. Je déclare que ma pratique m'expose à être attaqué pour délit statistique si je fais partie des médecins qui prescrivent plus d'arrêts de travail que la moyenne.**

**Nous, médecins signataires, ne voulons plus que le médecin chargé du contrôle décide seul de la pertinence ou non d'un arrêt de travail sur des critères arbitraires. »**

Alors qu'est annoncé un déficit grandissant des comptes sociaux essentiellement lié à la dégradation de la situation économique de la France, la caisse Nationale d'Assurance Maladie annonce que plus de 10% des arrêts de travail seraient injustifiés.

Le Ministre du Budget et la Ministre de la Santé de la Jeunesse et des Sports annoncent de concert un renforcement des contrôles de ces arrêts de travail jugés « abusifs », par les médecins contrôleurs des caisses et par des médecins contrôleurs mandatés par les employeurs.

Pourtant

1. Les indemnités journalières ne pèsent guère lourd dans le déficit global,
2. Les chiffres présentés par l'Assurance Maladie sont faux : ils ne correspondent pas au contrôle de l'ensemble des arrêts de travail sur une période donnée, mais à une présélection sur des arrêts de travail ciblés comme problématiques. Plus grave encore, est comptabilisée comme « injustifiée » avec désaccord notifié du médecin-conseil... la prolongation au-delà du contrôle d'un arrêt de travail justifié... sans que cette prolongation ait été demandée par le médecin prescripteur.
3. Une partie des indemnités journalières versées est la conséquence de défaillances administratives et des délais de traitement des dossiers.
4. Alors que dans les autres domaines de la médecine, il existe des recommandations de bonne pratique, rien de scientifique n'est publié sur la « durée recommandée » d'un arrêt de travail pour une situation donnée.
5. C'est donc uniquement l'avis du médecin contrôleur, sans concertation avec le médecin traitant qui détermine la justification d'un arrêt de travail.
6. Il suffit actuellement d'être dans les 25% des plus grands prescripteurs pour subir le harcèlement de la CPAM, sans aucune considération pour la pratique réelle.

**Dans ce contexte de mensonge et de manipulation politique des chiffres, des médecins dénoncent leur condition de « délinquant statistique potentiel » au regard des directives musclées de contrôle auxquelles ils peuvent demain tous être soumis, pour avoir simplement fait leur travail. Ils alertent leurs patients et leurs confrères sur la nouvelle gestion assurantielle de la « Sécurité Sociale » et demandent qu'un audit soit effectué sur les chiffres avancés par la CNAM. Dans ces conditions de manipulation politique des chiffres, ils refusent que le médecin chargé du contrôle décide seul de la pertinence ou non d'un arrêt de travail sur des critères arbitraires.**

### **Contacts presse :**

Dr Jérémie Caudin : 06 83 01 31 46      JeremieCaudin@aol.com

Dr Christian Lehmann : 01 39 65 34 54 – 06 86 88 30 68   drclehmann@aol.com

[http://www.petitionduweb.com/manifeste\\_des\\_49\\_delinquants\\_statistiques-4218.html](http://www.petitionduweb.com/manifeste_des_49_delinquants_statistiques-4218.html)

Liste des 49 premiers signataires

Nom	Prénom	Code postal	Commune
CAUDIN	Jérémie	62200	Boulogne sur mer
CHARBONNEL	Pascal	91490	LES ULIS
LEHMANN	Christian	78300	POISSY
LEMOINE	Thierry	50680	Cerisy la Forêt
MARLEIN	Jacques	02460	LA FERTE MILON
REVEYRON	Guillemette	01400	CHATILLON SUR CHALARONNE
LAMY	Pascal	56750	DAMGAN
HAMON	Jean-paul	92140	CLAMART
GARRIGOU-GRANDCHAMP	Marcel	69003	LYON
PERTUET	Stéphane	76360	BARENTIN
GELBARD	Sophie	91490	ONCY SUR ECOLE
MOLIMARD	François	18000	BOURGES
BORNSZTEIN	Nicole	91000	EVRY
CORRATGE	Pierre	66000	PERPIGNAN
BRONNER	Claude	67200	STRABSOURG
MARGARITORA	Jean	06200	NICE
SAADA	Raoul	91790	BOISSY SOUS SAINT YON
PETIT	Olivier	69210	SAIN BEL
MAUBOUSSIN	Philippe	27930	NORMANVILLE
DELAMARE	Georges	41000	BLOIS
DORMARD	Catherine	91940	LES ULIS
DREUX	Dominique	91430	IGNY
KERLEAU	Michel	22860	PLOURIVO
LIHRMANN	Dominique	68040	INGERSHEIM
CHILLI	Christian	83111	AMPUS
CLOUET	JEAN LOUIS	44840	LES SORINIERES
LE HETET	François	35130	LA GUERCHE DE BRETAGNE
MATHIEU	Jean-Michel	37360	SEMBLANCAY
GARNIER	Sabine	22710	PENVENAN
NEVIANS	Pierre	62280	SAINT MARTIN
JUIGNER	François	91150	MORIGNY CHAMPIGNY
GE	Patrick	53200	AZE
ENRIONNE-THORRAND	Jean-Pierre	38000	GRENOBLE
FOESSER	Fabien	67380	LINGOLSHEIM
DE SAUSSURE	Jean-Bénédict	28110	LUCE
ROBARDET	Olivier	57525	TALANGE
ROUILLIER	Jacques	35350	SAINT COULOMB
GRANGE	Jean-Claude	78200	MANTES LA JOLIE
MAZIERES	Jacques	46340	SALVIAC
TARPIN	Xavier	69530	BRIGNAIS
RAYNAL	Benoît	60610	LA CROIX SAINT OUEN
ORFILA	Emmanuel	69150	DECINES
HESS	Marcel	92600	ASNIERES SUR SEINE
VERON	Philippe	60170	TRACY LE MONT
GARNIER	Jean-Pierre	84400	APT
MONDAN	Marc	91660	ANGERVILLE
VOGT	Patrick	68100	MULHOUSE
MARCIACQ	Raymond	76000	ROUEN
CAZALIS	Renaud	11300	LIMOUX